

RDC

2.4.2 Calendrier indicatif

	Date	Heure*
Réunion d'information (si nécessaire)	25 juin 2025	10 heures (GMT+2)
Date limite pour les demandes d'éclaircissements à l'autorité contractante	27 juin 2025	13 heures (GMT + 2)
Dernière date à laquelle des éclaircissements sont donnés par l'autorité contractante	7 juillet 2025	-
Date limite de soumission des notes conceptuelles	18 juillet 2025	13 heures (GMT + 2)
Information des demandeurs sur l'ouverture, les vérifications administratives et l'évaluation de la note conceptuelle (étape 1)	29 Septembre 2025	-
Invitations à soumettre les propositions	29 Septembre 2025	-
Demande certificats et pièces justificatives relatives aux motifs d'exclusion (voir 2.1.1 (2))	29 Septembre 2025	
Réception certificats et pièces justificatives relatives aux motifs d'exclusion	8 Octobre 2025	+8 jours
Date limite de soumission des propositions	5 Novembre 2025	+ 35 jours
Analyse organisationnelle des demandeurs dont la proposition a été présélectionnée.	21 Novembre 2025	-
Notification de la décision d'octroi et transmission de la convention de subsides signée	5 Décembre 2025	-+30 jours
Signature de la convention de subsides par le bénéficiaire contractant	20 Décembre 2025	-+ 15 jours

* **Date provisoire.** Toutes les heures sont en heure locale de l'autorité contractante (GMT+2, heure de Bruxelles).

Ce calendrier indicatif peut être mis à jour par l'autorité contractante au cours de la procédure. Dans ce cas, le calendrier mis à jour sera publié sur le site www.enabel.be.